

Rb<sup>10</sup>

W

S.N.C.F.

Secrétariat de la  
Direction Générale

25 mars 1965

CONFIDENTIEL

NOTE D'INFORMATION n° 1

L'Elysée nous fait connaître que le prochain voyage de M. le Président de la République, dans les départements de la Vendée, du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, aura lieu du mercredi 19 au dimanche 23 mai 1965.

Parmi les différents trajets que comportera ce déplacement, trois sont prévus "ferme" par la voie ferrée dans la Rame à Grand Parcours Présidentielle.

Jeudi 20 mai, de FONTENAY-le-COMTE à CHOLET -

FONTENAY-le-COMTE..... dép. 12 h 50  
Déjeuner dans la rame  
CHOLET..... arr. 15 h 17

Vendredi 21 mai, de SAUMUR à CHATEAU-GONTIER ou SEGRE -

SAUMUR..... dép. 12 h 05  
Déjeuner dans la rame  
CHATEAU-GONTIER  
ou SEGRE..... arr. 14 h 05

Dans le cas où ce trajet se terminerait à CHATEAU-GONTIER, la marche de la R.G.P. serait détendue, sans que la vitesse moyenne la plus faible tombe au-dessous de 53 km/h.

Dimanche 23 mai, de LA FLECHE à PARIS-MONTPARNASSE -

LA FLECHE..... dép. 12 h 45  
Déjeuner dans la rame  
PARIS-MONTPARNASSE..... arr. 15 h 25

...

Les représentants de la Presse et de la Radio prendront place dans la **Rame Présidentielle** de FONTENAY-le-COMTE à CHOLET le jeudi 20 mai et de SAUMUR à CHATEAU-GONTIER ou SEGRE le vendredi 21 mai.